



111312 - Le pèlerin ayant opté pour le quirane n'effectue qu'une seule circumambulation et une seule marche entre Safa et Marwa

question

Je suis allé en pèlerinage avec l'intention de l'accomplir selon l'option quirane. Quand j'ai terminé le pèlerinage mineur, certains frères m'ont conseillé de me contenter d'une seule marche entre Safa et Marwa... Cela est-il permis? Dans le cas contraire, que faire, sachant que j'ai déjà interrogé quelqu'un?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Celui qui joint le pèlerinage majeur au pèlerinage mineur n'est tenu d'effectuer qu'une seule circumambulation et une seule marche à l'instar de celui qui a opté pour un pèlerinage isolé. La seule circumambulation qu'il est tenu à faire est celle dite principale. Quant à la circumambulation d'arrivée, elle est une sunna. La marche qui l'accompagne est à faire à sa suite. On peut aussi le retarder pour le situer après la circumambulation principale. C'est ce que confirme la sunna authentique et c'est aussi ce qui est soutenu par la majorité des ulémas.

Ibn Qudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «L'avis communément attribué à Ahmad est que le pèlerin qui joint le pèlerinage majeur au pèlerinage mineur n'aura à faire que ce que l'auteur d'un pèlerinage isolé doit faire. C'est pourquoi une seule circumambulation et une seule marche lui suffisent pour ses pèlerinages majeur et mineur. Voilà l'avis d'Ibn Omar, de Djabir ibn Abdoullah, de Ata; de Tawous, de Moudjahid, de Malik, de Chafii, d'Isaac, d'Abou Thawr et d'Ibn al-Moudir

Un deuxième avis est attribué à Ahmad selon lequel, un tel pèlerin doit effectuer deux circumambulations et deux marches. C'est aussi l'avis d'ath-Thawri et d'Abou Hanifah. On l'a



attribué à Ali. Ce qui n' a pas été authentifié. Ensuite il cite les arguments de la majorité, notamment ce hadith rapporté d'Aïcha (P.A.a) selon lequel elle a dit: **Quant à ceux qui avaient regroupé les pèlerinages majeur et mineur, ils n'ont effectué qu'une seule circumambulation.** hadith cité par al-Boukhari et par al-Mousslim. Ce dernier rapporte encore que : « le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit à Aïcha qui avait choisi de joindre le pèlerinage majeur au pèlerinage mineur: **il te suffit une seule circumambulation pour tes pèlerinage majeur et mineur.** Ibn Omar dit que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Quiconque se met en état de sacralisation pour accomplir les pèlerinages majeur et mineur, peut se suffire d'une seule circumambulation et d'une seule marche pour les deux pèlerinages.** D'après Djabir le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a joint les pèlerinages majeur et mineur et fait une seule circumambulation et une seule marche. (rapporté par at.-Tirmidhi qui dit de chacun des deux hadiths qu'il est bon). Ibn Madjah a rapporté d'après Djabir et Ibn Omar et Ibn Abbas que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a pas fait la circumambulation en compagnie de ses compagnons qu'une seule fois.» Extrait de al-Moughni avec une légère modification (3/241).

Cheikh Muhammad al-Amine Chinqiti (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit :**Quant au groupe de ceux qui ont opté pour le pèlerinage combiné et les pèlerinages séparés par une pause et qui disent que celui qui opte pour le pèlerinage combiné peut se contenter d'une seule circumambulation, la principale, et une seule marche, ils tirent un argument de hadiths authentiques auxquels leurs contradicteurs n'ont rien à opposer.** Extrait de Adhwaa al-Bayan,4/430.

Ceci explique ce qui a été dit, à savoir que le pèlerin ayant opté pour le pèlerinage combiné ne doit effectuer qu'une seule marche, est juste.

Il n'est un secret pour personne que si celui qui a opté pour le pèlerinage combiné effectue la circumambulation d'arrivée et une marche, il maintient son état de sacralisation et ne prélève rien de ses cheveux et ne considère pas ce qu'il a déjà fait comme un pèlerinage mineur, mais des rites faits pour les deux pèlerinages majeur et mineur.



Allah le sait mieux.